

Titel: notes and program, [11CIP] 068-0200

Citation: "notes and program, [11CIP] 068-0200", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 1.  
Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: [https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel\\_068-shoot-workidacc-1992\\_0005\\_068\\_11CIP\\_0200/facsimile.pdf](https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel_068-shoot-workidacc-1992_0005_068_11CIP_0200/facsimile.pdf) (tilgået 19. juli 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

# Onzième Congrès International de Psychologie

PARIS, 25-31 JUILLET 1937

## COMITÉ D'HONNEUR :

- M. Pierre JANET, Professeur honoraire au Collège de France,  
*Président d'Honneur du Congrès ;*  
M. B. BOURDON, Professeur honoraire à l'Université de Rennes ;  
M. H. DELACROIX, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université  
de Paris ;  
M. G. DUMAS, Professeur honoraire à la Sorbonne ;  
M. Ed. TOULOUSE, Ancien médecin Directeur de l'Hôpital Henri-  
Roussette.

## COMITÉ D'ORGANISATION :

### BUREAU DU CONGRÈS :

- M. H. PIÉRON, Professeur au Collège de France,  
*Président.*  
MM. Ch. BLONDEL, Professeur à l'Université de Strasbourg ;  
H. WALLON, Professeur au Collège de France,  
*Vice-Présidents.*  
M. I. MEYERSON, Directeur adjoint à l'École Pratique des Hautes  
Etudes,  
*Secrétaire Général.*  
M. M. FRANÇOIS et M<sup>me</sup> D. WEINBERG, Chefs de Travaux à l'École  
Pratique des Hautes Etudes,  
*Secrétaires.*  
M. G.-H. LUQUET, Professeur au Lycée Rollin,  
*Trésorier.*  
M. A. OMBREDANE, Directeur adjoint à l'École Pratique des Hautes  
Etudes,  
*Trésorier Adjoint.*

### MEMBRES :

- MM. A. FESSARD, Directeur adjoint à l'École Pratique des Hautes  
Etudes ;  
M. FOUCAULT, Professeur honoraire à l'Université de Montpellier ;  
P. GUILLAUME, Chargé de cours à la Sorbonne ;  
J.-M. LAHY, Directeur à l'École Pratique des Hautes Etudes ;  
Ch. LAJO, Chargé de cours à la Sorbonne ;  
G. POYER, Professeur à l'Université de Montpellier ;  
Cl. VURPAS, Médecin de la Salpêtrière.

COMITÉ EXÉCUTIF INTERNATIONAL :

- M. Ed. CLAPARÈDE, Professeur à l'Université de Genève,  
*Président.*  
M. H. S. LANGFELD, Professeur à l'Université de Princeton,  
*Secrétaire.*  
MM. MYERS (Londres); PIÉRON (Paris); PONZO (Rome); STERN  
(Durham, U.S.A.); RUBIN (Copenhague).

COMITÉ DE PATRONAGE :

- M. Albert LEBRUN, Président de la République,  
*Président.*  
M. Léon BLUM, Président du Conseil des Ministres.  
M. Yvon DELBOS, Ministre des Affaires Etrangères.  
M. Jean ZAY, Ministre de l'Education Nationale.  
M. Robert JARDILLIER, Ministre des Postes et Télégraphes.  
M. Jean PERRIN, Sous-Secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique.  
MM. A. d'ARSONVAL, Professeur honoraire au Collège de France ;  
V. BASCH, Président du II<sup>e</sup> Congrès International d'Esthétique ;  
H. BERGSON, Professeur honoraire au Collège de France ;  
J. BLOCH, Professeur au Collège de France ;  
H. BONNET, Directeur de l'Institut de Coopération intellectuelle ;  
E. BOREL, Ancien Ministre, Professeur à la Sorbonne ;  
E. BOUVIER, Professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle ;  
E. BRÉHIER, Président du IX<sup>e</sup> Congrès International de Philosophie ;  
L. BRUNSCHVIGG, Professeur à la Sorbonne ;  
J. CAVALIER, Directeur de l'Enseignement Supérieur ;  
R. CHARPENTIER, Président de la Société Médico-Psychologique ;  
S. CHARLÉTY, Recteur de l'Académie de Paris ;  
H. CLAUDE, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris ;  
M. COHEN, Directeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes ;  
G. CONTENOT, Président de la Commission de l'Enseignement du  
Conseil Municipal de Paris ;  
J. COULET, Administrateur de la Cité Universitaire ;  
G. DARMOIS, Professeur à la Sorbonne ;  
A. DELMAS, Président du Congrès International de l'Enseignement  
primaire ;  
Georges DUHAMEL ;  
E. FARAI, Administrateur du Collège de France ;  
G. GUILLAIN, Professeur à la Faculté de Médecine ;  
M. GUYOT, Secrétaire général de l'Université de Paris ;  
G. HEUYER, Président du Congrès de Psychiatrie infantile ;  
A. HONNORAT, Ancien Ministre, Président de la Fondation de la  
Cité Universitaire ;  
E. LABBÉ, Commissaire général de l'Exposition ;  
A. LALANDE, Professeur à la Sorbonne ;  
L. LAPICQUE, Professeur honoraire à la Sorbonne ;  
H. LAUCIER, Professeur à la Sorbonne ;  
P. LÉON, Commissaire général adjoint de l'Exposition ;  
L. LÉVY-BRUHL, Professeur honoraire à la Sorbonne ;

MM. H. LUC, Directeur général de l'Enseignement technique ;  
P. MARIE, Professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Paris ;  
Ch. MAURAIN, Doyen de la Faculté des Sciences de Paris ;  
M. MAUSS, Professeur au Collège de France ;  
A. MAYER, Professeur au Collège de France ;  
D. PARODI, Inspecteur général de l'Education Nationale ;  
M. PRADINES, Professeur à l'Université de Strasbourg ;  
Et. RABAUD, Professeur à la Sorbonne ;  
A. REY, Professeur à la Sorbonne ;  
P. RIVET, Directeur du Musée d'Ethnographie ;  
Jules ROMAINS ;  
G. ROUSSY, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ;  
P. SÉGLAS, Médecin honoraire de la Salpêtrière ;  
E. SEILLIÈRE, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences  
Morales et Politiques ;  
Paul VALÉRY ;  
J. VENDRYÈS, Professeur à la Sorbonne ;  
H. VERNE, Directeur des Musées Nationaux ;  
A. VILLEY, Préfet de la Seine.

\*\*\*

*Le XI<sup>e</sup> Congrès International de Psychologie devait se tenir à Madrid en septembre 1936. Les circonstances ne l'ont pas permis. Il aura lieu à Paris, à la Sorbonne, du 25 au 31 juillet 1937, précédant immédiatement le IX<sup>e</sup> Congrès International de Philosophie (1<sup>er</sup>-6 août) placé sous le signe de Descartes (tricentenaire du Discours de la Méthode).*

Le secrétariat sera ouvert à la Sorbonne le samedi 24 juillet.

La séance d'inauguration du Congrès aura lieu sous la présidence de M. Yvon DELBOS, Ministre des Affaires Etrangères, le dimanche 25 juillet, à 14 h. 30.

#### I. - PROGRAMME PROVISOIRE

Des recherches importantes et convergentes ont été faites, au cours de ces années dernières, sur les problèmes du mouvement et de la conduite. On a étudié de façon précise le déclenchement et l'exécution du mouvement, les aspects des mouvements, mouvements « naturels » ou connus, mouvements nouveaux ou forcés ; on a noté les facteurs de vitesse et de rythme, et discerné la forme, la structure, l'organisation (ou réorganisation, ou désorganisation) des mouvements et leurs motifs : moteurs, perceptifs, significatifs. On a essayé de serrer de plus près les conditions de l'apprentissage, de comprendre le rôle exact de l'exercice, de l'effet, de la structure d'ensemble, des connexions significatives, — et on a apporté des données nouvelles, expérimentales en grande partie, au vieux problème de l'habitude. On a traité de façon plus large l'étude des conduites : poursuivie systématiquement dans la série animale jusqu'à l'homme et dans la série des âges chez les animaux et chez l'homme, elle a éclairé les notions de signification, d'intelligence, de niveau, et s'est éclairée par elles. Cet ensemble de travaux justifie le thème central proposé au Congrès de Paris et qui est :

DU MOUVEMENT A LA CONDUITE

Ce thème sera traité en cinq Symposia (grandes séances générales) :

1. *Morphologie des mouvements* ;
2. *La loi de l'effort dans l'apprentissage et son interprétation* ;
3. *L'acquisition des habitudes* ;
4. *Développement moteur et développement mental chez l'enfant* ;
5. *Comportements animaux et conduites humaines*.

Outre ces Symposia, le programme du Congrès comprend :

1. Quelques *Conférences*, faites par des savants particulièrement qualifiés sur des problèmes qu'ils ont le plus contribué à renouveler ;
2. Des *Commissions* (Round Table Conferences), réunions fermées où des spécialistes, en nombre limité, examineront en commun des questions de leur spécialité ; voici la liste de quelques-unes de ces Commissions, celles dont les présidents-rapporteurs ont donné leurs acceptations :

*Vocabulaire psychologique* (Ed. CLAPARÈDE) ;

*Interprétation psychologique des électroencéphalogrammes* (H. BERGER et ADRIAN) ;

*Psychophysologie acoustique* (LANGFELD) ;

*Hallucinations* (E. MORSELLI) ;

*L'adaptation motrice dans la vie psychique* (A. GEMELLI et M. PONZO) ;

*Les émotions dans leurs relations avec le fonctionnement nerveux et neuro-humoral* (KRUEGER, LAPICQUE) ;

*La pensée constructive et l'invention* (Ed. CLAPARÈDE) ;

*Interprétation de la théorie mathématique des facteurs* (SPEARMAN).

3. Des *Communications*. Il est à souhaiter évidemment que le plus grand nombre possible de communications se maintiennent dans la ligne du thème central du Congrès ; mais il sera loisible aux congressistes de traiter, dans la mesure du temps disponible, tous les problèmes de psychologie. Des sections ou sous-sections seront organisées d'après l'affinité des sujets proposés.

AVIS IMPORTANT. — Les auteurs qui ont adressé des titres ou textes de communications au Bureau du Congrès de Madrid sont priés de les adresser à nouveau au Secrétariat de Paris.

## II. - RÈGLEMENT SCIENTIFIQUE DU CONGRÈS

1. Les divers rapports ou résumés de conférences ou de communications devront être adressés au *Secrétaire Général* du Congrès, M. I. MEYERSON, Laboratoire de Psychologie de la Sorbonne, Paris (V<sup>e</sup>), avant le 1<sup>er</sup> mai 1937, dernier délai. Ils devront être dactylographiés. Ils seront imprimés aussitôt et distribués à tous les congressistes à leur arrivée. Ils seront réunis en volume ultérieurement.

2. Chaque Symposium comprendra, en principe, deux rapports. Le texte d'un rapport ne pourra pas dépasser 12 pages de 400 mots (ou 2.400 signes typographiques et blancs). Le rapporteur disposera de 20 minutes au maximum pour commenter son rapport. Dans la discussion, les orateurs

disposeront de 5 minutes au maximum ; ils pourront donner un résumé de leur intervention ne dépassant pas 10 lignes (100 mots ou 600 signes typographiques et blancs).

3. La durée de chaque Conférence sera de 40 minutes au maximum. Le texte en sera inséré *in-extenso* dans les Actes du Congrès. Un résumé de 6 pages de 400 mots (ou 2.400 signes typographiques ou blancs) devra être adressé au Secrétaire Général avant le 1<sup>er</sup> mai.

4. Les Commissions pourront comporter un ou deux rapports. La longueur de chaque rapport ne pourra pas dépasser 6 pages de 400 mots. Le rapporteur disposera de 30 minutes au maximum pour commenter son rapport. L'ordre de la discussion et la durée des interventions seront réglés par chaque président de Commission, d'accord avec le Bureau du Congrès.

5. Les textes des Communications ne pourront pas dépasser 200 mots (ou 1.200 signes typographiques et blancs). Leurs auteurs disposeront de 10 minutes au maximum et les orateurs qui interviendront dans la discussion de 3 minutes au maximum ; l'insertion de leurs interventions (5 lignes au maximum) sera subordonnée aux possibilités matérielles de la publication.

6. Aucun membre du Congrès ne pourra présenter plus d'une communication.

7. Les langues du Congrès seront : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien.

8. Une exposition d'ouvrages et de publications périodiques de psychologie et de sciences connexes aura lieu dans un des locaux du Congrès.

Une exposition d'appareils, tests et autres instruments d'investigation psychologique est également prévue.

### III. - PARTICIPATION AU CONGRÈS. COTISATIONS

Le Congrès comprendra des *membres actifs* et des *membres associés*.

Seront admis comme *membres actifs* les psychologues et les savants des sciences connexes. Les *membres actifs* pourront présenter des travaux, prendre part aux discussions et recevront toutes les publications du Congrès.

Les *membres associés* pourront assister aux séances du Congrès, mais ne pourront ni présenter de travaux, ni prendre part aux discussions. Par contre, ils participeront à toutes les visites, réceptions, fêtes et excursions qui auront lieu à l'occasion du Congrès, et ils bénéficieront de tous les avantages de voyage et de séjour accordés aux congressistes.

Le taux de la cotisation est fixé à : 100 francs pour les membres actifs ; 40 francs pour les membres associés.

Les cotisations devront être adressées à M. G.-H. LUQUET, trésorier du Congrès, 82, rue Carnot, Nogent-sur-Marne (Seine), par mandat, chèque postal (Paris 1154-12), ou chèque barré bancaire.

Les membres du Congrès trouveront, joints à la présente circulaire :

1° Un bulletin d'inscription de *membre actif* ;

2° Un bulletin sur lequel devra être indiqué le *titre de la communication*.

Ils sont priés de renvoyer, *le plus tôt possible*, leurs bulletins dûment remplis au Secrétaire général du Congrès, et d'adresser en même temps leur cotisation au Trésorier.

La carte de congressiste sera adressée aux membres régulièrement inscrits après versement de la cotisation.

#### IV. - VISITES, RÉCEPTIONS, FÊTES, EXCURSIONS

Des visites d'établissements scientifiques, des réceptions et des fêtes auront lieu pendant le Congrès. Le détail en sera indiqué ultérieurement.

L'entrée de l'Exposition sera gratuite pour les congressistes pendant la durée du Congrès (une prolongation de la durée de gratuité est à l'étude).

Les membres du Congrès qui en feront la demande pourront obtenir une carte d'entrée gratuite dans les Musées Nationaux.

Des visites et réceptions seront spécialement organisées pour les dames par un Comité de Dames (en formation).

Plusieurs excursions, organisées par la *Société des Voyages Duchemin-Exprinter*, sont prévues à l'issue du Congrès. En voici la liste provisoire :

Deux excursions d'une journée (au choix des congressistes) auront lieu le 31 juillet :

1. Chantilly (son château et son musée), Senlis (ses monuments gallo-romains et médiévaux), la forêt d'Ermenonville, les souvenirs de J.-J. Rousseau.

Autocar Pullman et déjeuner à Chantilly. Prix par personne : 70 francs.

2. Fontainebleau, la forêt et le palais.

Autocar Pullman et déjeuner. Prix par personne : 60 francs.

Une excursion de trois jours aura lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août :

Les châteaux de la Loire : Rambouillet, Chartres, Châteaudun, Tours, Luynes, Langeais, Azay-le-Rideau, Montbozon, Chenonceaux, Amboise, Chaumont, Blois, Cheverny, Chambord, Abbaye de Cléry, Orléans.

Prix par personne (tous frais compris) : 450 francs.

#### V. - VOYAGE, SÉJOUR A PARIS

##### A. — Carte de légitimation. Voyage

A l'occasion de l'Exposition Internationale de 1937, un certain nombre de facilités de voyage et de séjour seront accordées à tous les visiteurs munis de la *carte de légitimation* de l'Exposition.

Cette carte, dont le prix est de 20 francs, sera mise en vente dans le monde entier. Elle sera numérotée et portera les nom, prénom, nationalité, qualité, adresse et signature du titulaire. Il suffira d'y coller sa photographie et de faire viser la carte par une autorité accréditée pour qu'elle soit acceptée en France comme carte d'identité officielle. Elle aura une durée de validité de 60 jours pour les voyageurs provenant des pays d'Europe et de 90 jours pour ceux venant des autres parties du monde.

La carte de congressiste, accompagnée de bons spéciaux, délivrés par l'*Agence de Voyages Duchemin-Exprinter*, donnera droit, dans certains cas, à des facilités analogues ou même supplémentaires.

##### 1. — Voyage (1).

###### a) Réseaux de chemins de fer français.

Une réduction de 50 % sera accordée pendant trois mois aux congressistes étrangers sur tous les réseaux de chemins de fer français. Elle sera de 40 % pour les congressistes français (bons spéciaux).

(1) Les listes ci-après sont données à titre indicatif et sans engagement. Elles sont susceptibles de modifications et d'adjonctions.

b) Réseaux de chemins de fer étrangers :

Autriche .....	25 à 33 %	Italie .....	30 %
Belgique .....	35 %	Lithuanie .....	33 %
Bulgarie .....		Luxembourg .....	30 %
Estonie .....	} 25 %	Pologne .....	33 %
Finlande .....		Roumanie .....	25 %
Grèce .....		Suisse .....	20 à 30 %
Grande-Bretagne .....	33 %	Tchécoslovaquie .....	25 %
Hongrie .....	25 à 33 %	Turquie .....	25 %
Iraq .....	50 %	Syrie .....	40 %

c) Compagnies de navigation.

Lignes de Cuba-Mexique et des Antilles : 10 %.  
 Ligne de l'Amérique du Sud : 25 % (35 % si le retour est effectué sur le même bateau).  
 Lignes d'Extrême Orient : 25 % sur le retour.

d) Compagnies aérienne Air-France.

De Marseille, Cannes, Lyon, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux à Paris, d'Alger, Tunis, Ajaccio, Alcudia à Marseille, de Casablanca, Tanger, Oran à Marseille ou Toulouse, — et retour : 15 %.

De Londres, Genève, Nuremberg, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest, Varsovie à Paris, — et retour : 10 %.

2. — Entrée à l'Exposition.

La carte de légitimation donnera droit à dix entrées à demi-tarif à l'Exposition (en dehors de la semaine du Congrès où l'entrée sera gratuite).

3. — Autres facilités.

Des réductions seront accordées aux détenteurs de la carte de légitimation dans les théâtres, concerts, cinémas, palais nationaux, monuments historiques. D'autres réductions sont à l'étude.

B. — Séjour à Paris

I. — Hôtels

La Société des Voyages Duchemin-Exprinter, 26, avenue de l'Opéra, Paris (1<sup>er</sup>), a été priée par le Secrétariat général de se mettre à la disposition des congressistes pour leur réserver les chambres et appartements nécessaires pendant leur séjour à Paris. Les membres du Congrès pourront s'adresser à cette Société qui leur donnera tous les renseignements nécessaires et leur communiquera une liste d'hôtels avec prix.

En outre, la Société des Voyages Duchemin-Exprinter a prévu pour les congressistes un « séjour à forfait » qui comprend : le 24 Juillet : le dîner et le logement ; les 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 Juillet : le petit déjeuner continental, l'un des deux repas (déjeuner ou dîner) au choix, le logement ; le 1<sup>er</sup> Août : le petit déjeuner continental. Les prix du séjour à forfait comprennent également le vin de table aux repas et le pourboire au personnel ainsi que toutes taxes locales ou gouvernementales.



CATEGORIE ET TYPE D'HOTEL	PRIX pour une personne en chambre à un lit avec salle de bain privée	PRIX pour deux personnes occupant une même chambre (grand lit ou deux lits) avec salle de bain
	francs	francs
Hôtel A (type Lutetia) . . .	704	1.120
Hôtel B (type Lutetia) . . .	560	1.040
Hôtel C (type Lutetia) . . .	536	960

Pour tous renseignements, les congressistes devront s'adresser directement à la Société des voyages Duchemin-Exprinter, 26, avenue de l'Opéra, Paris (1<sup>er</sup>), tél. Opéra 56-41 (8 lignes groupées); ou à l'une de ses succursales à l'étranger : 22, east 60 th. Str., New-York; 154, san Martin, Buenos-Ayres; 419 c. 25 de Mayo, Montevideo; 193, rue dos Andradas, Porto Allegre; 8, ave. Rio-Branco, Rio-de-Janeiro; c. Estado, Santiago-de-Chili; av. Brasil, Valparaiso.

2. — Locaux universitaires

Un certain nombre de chambres très confortables pourront être réservées aux congressistes hommes (non accompagnés de leur famille) à la Cité Universitaire. Le prix de ces chambres sera modique.

Dans des conditions analogues, des chambres pourront être réservées dans quelques lycées.

Quelques chambres seront réservées à des congressistes femmes à la Maison des Etudiantes.

Le nombre des chambres de ces trois catégories étant limité, les congressistes qui voudraient en bénéficier devront en avertir le Secrétariat du Congrès, le plus vite possible.

VI. - ORGANISATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général du Congrès tiendra ouverts ses bureaux de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures, à la Sorbonne, rue des Ecoles, Paris (V<sup>e</sup>), téléphone : Odéon 24-13, à partir du 24 Juillet et pendant toute la durée du Congrès.

Il sera fait remise aux congressistes, dès leur arrivée, de l'insigne du Congrès, du livret-guide, des rapports et autres documents imprimés.

Aux bureaux du Secrétariat seront adjoints :

1. Un bureau de poste avec cabine téléphonique ;
2. Un service de distribution du courrier aux congressistes ;
3. Un service de renseignements généraux ;
4. Un bureau de l'Agence Duchemin-Exprinter, chargée de l'organisation matérielle, des déplacements, excursions et voyages, ainsi que des installations de logement.

Le Président :  
H. PIÉRON.

Le Secrétaire Général :  
I. MEYERSON.

Paris, le 15 janvier 1937.